



Deuxième session de 2026 du Conseil exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

24 et 25 novembre 2026

Notification de la direction exécutive

I. Dates, ordre du jour, lieu et participation

1. Le Conseil exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a tenu sa première session de 2026 les 21 et 22 avril 2026. Le projet de rapport sur les travaux de cette session fait l'objet du document HSP/EB.2026/15, et les décisions adoptées par le Conseil exécutif lors de cette session figurent dans le document HSP/EB.2026/16.
2. À cette session, dans sa décision 2026/4, le Conseil exécutif a décidé que sa deuxième session de 2026 se déroulerait sur deux jours, les 24 et 25 novembre 2026. Il a également arrêté l'ordre du jour provisoire de sa deuxième session de 2026, sous réserve de son réexamen par le Bureau conformément au paragraphe 2 de l'article 10 de son [Règlement intérieur](#).
3. Le 1^{er} septembre 2026, comme demandé par le Conseil exécutif, le Bureau a examiné et recommandé l'ordre du jour provisoire de la deuxième session de 2026, compte tenu des points permanents énumérés dans l'annexe de la décision 2026/4. L'ordre du jour provisoire est reproduit dans le document HSP/EB.2026/17 et peut être consulté [ici](#).
4. Conformément à l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, les documents de travail de la session seront distribués dans les six langues officielles de l'ONU le 27 octobre 2026 au plus tard, soit quatre semaines avant l'ouverture de la session.
5. La session se tiendra en présentiel au siège d'ONU-Habitat, qui se trouve à l'Office des Nations Unies à Nairobi.
6. La réunion sera ouverte le mardi 24 novembre 2026 à 9 heures [heure de Nairobi (TU+3)]. Les participant(e)s sont invité(e)s à prendre place à 8 h 45 au plus tard dans la salle de conférence 2.
7. Tous les [membres](#) du Conseil exécutif devraient participer à la session.
8. Aux termes de l'article 17 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, tout État Membre de l'Organisation des Nations Unies qui n'est pas membre du Conseil exécutif et tout membre d'une institution spécialisée peut assister aux réunions du Conseil. Conformément à l'article 8 dudit règlement, les membres du Conseil exécutif et les observateur(ice)s devraient communiquer au secrétariat du Conseil exécutif, dès que possible et le 21 novembre 2026 au plus tard, les noms de leurs représentant(e)s accrédité(e)s, de leurs représentant(e)s suppléant(e)s et de leurs conseiller(ère)s. Chaque délégation devrait se composer d'un(e) représentant(e) accrédité(e) et d'autant de représentant(e)s suppléant(e)s et de conseiller(ère)s que nécessaire.

II. Principales questions à l'examen

9. Au nombre des principales questions qui seront examinées par le Conseil exécutif à sa deuxième session de 2026 figurent les suivantes :

- a) Questions financières, budgétaires et administratives ;
- b) Examen et approbation éventuelle du projet de programme de travail d'ONU-Habitat et du projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2027 ;
- c) Activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat ;
- d) Textes issus de la treizième session du Forum urbain mondial ;
- e) Textes issus de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes.

III. Organisation des travaux proposée pour la deuxième session de 2026

10. Le Bureau a proposé l'organisation et le calendrier des travaux figurant dans l'annexe de la présente notification, pour examen par les États Membres. La plupart des travaux de cette session de deux jours devraient se dérouler en plénière.

A. Bureau

11. Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur, le Bureau du Conseil exécutif se compose d'un(e) Président(e), de trois Vice-Président(e)s et d'un(e) Rapporteur(se). Les membres du Bureau élus par le Conseil exécutif à sa première session de 2026 pour la période 2026-2027 assureront la conduite de la deuxième session de 2026. La répartition géographique actuelle des membres du Bureau est la suivante :

Présidence :	Chine (États d'Asie et du Pacifique)
Vice-Présidence :	Mozambique (États d'Afrique)
	Mexique (États d'Amérique latine et des Caraïbes)
	Allemagne (États d'Europe occidentale et autres États)
Rapporteur(se) :	Slovaquie (États d'Europe orientale)

B. Réunions pendant la session

1. Premier jour de la session

12. Il est proposé que le premier jour de la session soit consacré aux points 1 à 6 de l'ordre du jour (voir l'annexe).

2. Deuxième jour de la session

13. Il est proposé que le deuxième jour de la session soit consacré aux points 7 à 12 de l'ordre du jour (voir l'annexe).

C. Consultations sur les projets de texte dont le Conseil exécutif sera saisi

14. Il est recommandé, pour des raisons d'efficacité, que les projets de texte dont le Conseil exécutif sera saisi à sa deuxième session de 2026 soient examinés, avant l'ouverture de la session, par le groupe de travail spécial sur les questions programmatiques, budgétaires et administratives créé par le Conseil exécutif au paragraphe 7 de sa décision 2019/2. La présidence de ce groupe devrait ensuite, sur la base de ces discussions préliminaires, transmettre les projets de texte, y compris les projets de décision, au Conseil exécutif pour examen approfondi et adoption éventuelle.

15. Il est également prévu qu'une partie de la session sera consacrée à des négociations informelles sur les projets de décision en vue de les fusionner, de les concilier ou de les clarifier, si nécessaire, avant leur examen par le Conseil exécutif lors d'une séance plénière de la session.

D. Consultations informelles

16. Afin de faciliter les travaux du Conseil exécutif, des dispositions seront prises, sur demande, pour organiser au sein des groupes régionaux des consultations informelles sur diverses questions, y compris tout projet de texte issu de la session, notamment tout projet de décision, dont le Conseil exécutif sera saisi pour examen et adoption éventuelle. Les demandes en vue de telles dispositions devront être envoyées à l'adresse suivante : unhabitat-sgb@un.org.

E. Inscription

17. Tou(te)s les représentant(e)s sont invité(e)s à se préinscrire pour la session à compter du mardi 2 septembre 2026 à l'adresse suivante : <https://unhabitat.org/meetings/second-session-of-2026-of-the-executive-board>. La date limite d'inscription pour tou(te)s les participant(e)s est fixée le vendredi 20 novembre 2026, à 14 heures [heure de Nairobi (TU+3)].

18. Conformément à l'article 8 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, les États Membres sont priés de communiquer les noms des membres de leurs délégations respectives à la session du Conseil exécutif en chargeant sur le portail d'inscription en ligne d'ONU-Habitat une note verbale (ou toute autre communication officielle) contenant ces informations, le vendredi 20 novembre 2026 à 14 heures [heure de Nairobi (TU+3)] au plus tard.

19. Des renseignements supplémentaires sont affichés sur les pages de la session : <https://unhabitat.org/meetings/second-session-of-2026-of-the-executive-board> et <https://unhabitat.org/governance/executive-board>. Toute question concernant la session doit être envoyée à l'adresse suivante :

Ulf Bjornholm
Secrétaire des organes directeurs
Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
P.O. Box 30030
00100 Nairobi (Kenya)
Adresse électronique : unhabitat-sgb@un.org

Annexe

Projet d'organisation des travaux et de calendrier pour la deuxième session de 2026 du Conseil exécutif (24 et 25 novembre 2026)

<i>Jour/date</i>	<i>Heure (TU+3)</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Mardi 24 novembre	9 heures	1. Ouverture de la session. 2. Questions d'organisation : a) Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail de la deuxième session de 2026 ; b) Adoption du rapport du Conseil exécutif sur les travaux de sa première session de 2026. 3. Rapports des président(e)s des groupes de travail : a) Rapport de la présidence du groupe de travail spécial sur les questions programmatiques, budgétaires et administratives ; b) Rapport de la coprésidence du Groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur le logement convenable pour tou(te)s. 4. Questions financières, budgétaires et administratives : a) Situation financière d'ONU-Habitat, y compris un point sur la mobilisation des ressources ; b) Recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ; c) Informations concernant les incidences de l'Initiative ONU80 sur la structure, les effectifs, la planification budgétaire et les travaux d'ONU-Habitat.
	14 heures	<i>Consultations informelles sur les projets de texte</i> 5. Examen et approbation éventuelle du projet de programme de travail d'ONU-Habitat et du projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2027. 6. Bilan des activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat, y compris celles menées dans les zones touchées par des conflits et des catastrophes. <i>Consultations informelles sur les projets de texte</i>
Mercredi 25 novembre	9 heures	7. Rapports des organes de contrôle compétents de l'ONU : a) Rapport du Bureau des services de contrôle interne ; b) Rapport du Bureau de la déontologie. 8. Textes issus de la treizième session du Forum urbain mondial. 9. Textes issus de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes.
	14 heures	<i>Consultations informelles sur les projets de texte</i> 10. Examen et adoption des textes issus de la session, y compris en ce qui concerne la date et l'ordre du jour provisoire de la première session de 2027. 11. Questions diverses. 12. Clôture de la session.